

# REUNION DU 06 JANVIER 2025

Le six janvier deux Mille vingt-cinq à 20 heures le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Raymond CARVILLE, Maire**.

**ETAIENT PRESENTS** : M. CARVILLE, M. BOURGUIGNON, M. FERRARI, Mme LEBAS, M. MODESTE, M. LEBAS, M. MOTIER, Mme GIRON, Mme LE CORRE, M. SERZEC, M. MORAND, Mme RAULT

**ABSENTS EXCUSES** : Mme GALVAN, M. BAR (1 pouvoir)

**ABSENTE** : Mme LEVEILLE

**Secrétaire de séance** : Astride LE CORRE

## **Approbation du compte rendu**

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité des présents, adoptent le compte rendu de la séance du Lundi 02 Décembre 2024.

## **Bail local Rue de la Poste**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le bail du local communal, sis Rue de la Poste, dans lequel est installé Marie HOUZOT, photographe était fait sous forme de convention et qu'il est nécessaire de faire un bail commercial chez le notaire. Il précise qu'actuellement la commune règle les factures EDF car le compteur électrique dont dépend ce commerce est situé dans le local de la tatoueuse. Dès que des compteurs individuels seront installés dans chaque commerce, les locataires devront s'acquitter de leur facture.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents, accepte qu'un bail commercial soit signé chez le notaire et autorise le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

## **Pumptrack**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune a obtenu une subvention du département d'un montant de 46 476 € pour le projet Pumptrack. Une déclaration préalable a été déposée au service urbanisme de la communauté de communes pour la création de ce projet. Lors de la prochaine réunion du conseil municipal jeunes, les jeunes qui sont à l'initiative du projet, pourront voir cet aménagement via un casque de réalité virtuelle.

## **Application Panneau Pocket**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a été sollicité par des habitants pour que la commune adhère à PanneauPocket. Cette application mobile est simple et efficace, elle permet à tous les citoyens d'être informés et alertés en temps réel des événements de la commune. Il existe 3 formules d'abonnement, 1 an à 180 €, 2 ans à 360 € (1 trimestre gratuit) et 3 ans pour 540 € (1 semestre gratuit).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal avec 1 abstention et 12 « pour », accepte l'adhésion à PanneauPocket pour un abonnement de 3 ans et autorise le Maire à signer tous les documents.

## **Fourrière animale**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune a obligation de disposer d'une fourrière apte à l'accueil et à la garde des chiens et chats trouvés errants ou en état de divagation ou sinon d'adhérer à une fourrière. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004, la communauté urbaine Caen la mer exerce la compétence de fourrière pour les 48 communes qui la compose. Elle est située route de Saint Manvieu Norrey à Verson. Monsieur le Maire précise que le coût de l'adhésion est de 1.12€ par habitant et par an.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec 1 abstention et 12 « pour », accepte l'adhésion de la commune à la fourrière de Verson via la Communauté urbaine CAEN LA MER et autorise le Maire à signer la convention.

## **Vélodays**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le Département lance la promotion du vélo et 3 communes ont été retenues dont Clécy. Cette manifestation intitulée Vélodays aura lieu le 4 mai 2025 dans le bourg de Clécy, le village sera installé sur la place de la Mairie et Rue Arsène Delavigne. Des balades en autonomes ou guidées seront organisées ce jour-là ainsi que des animations autour du vélo. Concernant la restauration, il est demandé à la commune une liste de clubs locaux et des « foodtruck » pour une collaboration avec les organisateurs. La promotion de cette manifestation sera faite fin février début mars.

## **Travaux et projets**

Rue de la Poste et Rue André Hardy : des travaux de réfection de voirie par le département sont prévus courant mars dans la rue de la Poste et rue André Hardy, il est demandé à la commune de réfléchir si les dos d'ânes seront conservés. La commission travaux prévoit donc une visite sur les lieux jeudi 9 janvier à 17H00.

Rue Notre Dame : Monsieur le Maire présente les plans définitifs du projet, ainsi que l'estimation de LB TECH à savoir 241 347.88 € T.T.C moins la subvention du Département de 69 805 €, ce qui ferait un reste à charge pour la commune de 171 542.88 €. Il est précisé que les bordures seront en granit (récupérées ou neuves) et que la partie allant du stop au niveau de la rue d'Ermington jusqu'au mur du cimetière n'est pas chiffrée pour les travaux de réfection de voirie.

## **Questions diverses**

↳ Défibrillateurs : il est proposé l'acquisition de défibrillateurs à poser près du stade et sur les bords de l'Orne

↳ Tour de France : le passage du tour de France devrait avoir lieu sur la commune le 10 Juillet 2025, une réunion est prévue le 12 février 2025 avec les représentants de la Préfecture et les élus.

↳ Identification des mares sur la commune : il serait souhaitable que les particuliers ayant une mare se fassent connaître à la mairie dans le cadre du projet de réhabilitation des mares par la communauté de communes, ce qui n'a aucun caractère obligatoire.

**Fin de la séance à 22H05**